

ment promis un tramway électrique sur ce parcours. Mais qu'il y a loin chez nous du projet à l'exécution ! Je n'en veux pour preuve que ce fameux pont légendaire des Facultés qu'on vient encore de nous faire entrevoir, à travers les brouillards, sur le Rhône.

Pendant ce temps, M. le Maire de Lyon offrait à nos marchands de journaux un poisson de sa façon, en imaginant de leur interdire le stationnement en dehors de leurs kiosques et l'affichage des journaux sur leurs vitrines.

Aussi grande levée de boucliers et l'arrêté est resté lettre morte. Il faut bien avouer que ces industriels à colonnes abusaient parfois singulièrement de cette licence et finissaient par envahir complètement le trottoir, en y étalant des grivoiseries d'un goût douteux, pour la grande joie des trottins et des potaches.

Mais M. le Maire avait tout prévu et, désireux d'arracher les lycéens à ces exhibitions malsaines, il a obtenu de son Conseil, le 12 avril, la décision si attendue qui installe aux Brotteaux le nouveau lycée de garçons. Il est vrai que les marchands d'affiches suggestives et de livraisons croustillantes sauront bien les y poursuivre.

Après le poisson, voici les œufs de Pâques. Un temps magnifique nous est réservé pour cette fête et le soleil a gaiement surpris, le 15 avril, ceux qu'avaient effrayés à l'avance les giboulées de carême : puis se déroule avec sa monotonie accoutumée cette semaine de vacances ; aussi les incidents à noter sont-ils rares. Citons cependant la cérémonie qui réunissait, le 21 avril, dans l'hôtel de la rue Boissac, les délégués de Sa Majesté Très Catholique d'Espagne, qui venaient remettre au général Zédé les insignes de grand'croix de l'ordre d'Isabelle.

Le même jour un Comité se formait dans les salons de